

## **Parti communiste français** **L'Europe de l'énergie est un sujet éminemment politique**



Fabien Roussel

Si l'Europe produit sur son territoire une partie de son énergie grâce à ses ressources renouvelables (biomasse, hydraulique, solaire et éolien) et le nucléaire (dont le coût du minerai pèse peu dans la chaîne de production), pour les énergies fossiles, il en va autrement. Il reste certes encore de grands gisements de charbon en Europe, mais il continue d'être importé à hauteur de 50 %.

Pour le reste, pétrole et gaz, l'Europe est très dépendante du monde extérieur en important 90 % de son pétrole et près de 70 % de son gaz.

Cette dépendance aux hydrocarbures a un coût : plus de 1 milliard d'euros sont dépensés chaque jour pour la seule facture énergétique, soit 365 milliards d'euros par an. Autant d'argent qui pourrait être dépensé dans des mesures d'efficacité énergétique comme la rénovation des logements, le développement du transport ferroviaire, ou dans la production d'énergie en Europe se substituant au pétrole : renouvelable chaleur ou électrique, nucléaire pour les pays qui ont choisi cette voie.

L'Europe devrait ainsi prioritairement s'attaquer à réduire cette consommation en énergies fossiles, tout en sécurisant l'approvisionnement au travers de contrats longs termes, et réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre. Pour être à la hauteur, il faudrait que la BCE permette de financer de grands plans d'investissement sur la durée, par la création monétaire, et ainsi débloquer des lignes de crédit pour cette grande cause. Ce qu'elle fait déjà

pour la spéculation financière, elle devrait pouvoir le faire pour le climat.

Pourtant, ce qui caractérise la vision de l'UE européenne sur l'énergie, comme sur tous les grands enjeux économiques, c'est son inspiration libérale : selon l'UE, c'est la mise en place d'un grand marché de 500 millions de consommateurs, sans entrave à la concurrence, libre et non faussé, qui répondrait aux défis précités. Il s'agirait ainsi que l'électricité puisse être produite et circuler d'un bout à l'autre du continent sans entrave et développer les interconnexions nécessaires à la fluidité de ce marché. L'UE impose d'ici 2030 d'atteindre 15 % d'interconnexion électrique, ce qui veut dire que 15 % de l'électricité générée dans un pays de l'UE pourra être transférée ailleurs dans l'UE, alors que seulement 3 % de l'énergie produite est échangée actuellement.

Tout cela ferait soi-disant baisser les tarifs, mais jusqu'à présent, les mesures prônées par l'UE ont eu un effet inverse. La facture des consommateurs a augmenté, du fait des subventions pour les énergies renouvelables et du financement du renforcement des réseaux nécessaires (150 milliards pour les dix ans à venir). D'autre part, le développement incontrôlé des énergies renouvelables intermittentes comme le solaire photovoltaïque et l'éolien, en particulier en Allemagne, a conduit à des exportations forcées d'électricité produite par les centrales à charbon qu'on ne peut mettre à l'arrêt facilement, faisant ainsi chuter le prix de gros de l'électricité en Europe. Cette chute des prix a fragilisé les grands opérateurs

historiques, et hypothèque le modèle économique permettant de financer de façon pérenne les investissements nécessaires de réseau et de renouvellement du parc de production. Ainsi, pour l'électricité, le prix de gros sur le marché s'effondre, tout en étant plus cher au consommateur. C'est la situation ubuesque à laquelle est confronté l'UE aujourd'hui.

Quant à l'objectif de baisses des émissions de CO<sub>2</sub>, bien que les objectifs de l'UE soient très ambitieux – baisser les émissions de CO<sub>2</sub> de 80 à 95 % d'ici 2050 avec pour année de référence 1990 – la doctrine du marché signe aussi son échec. En effet un marché de quotas d'émissions de CO<sub>2</sub> a été mis en place, mais il est inefficace : le cours du CO<sub>2</sub> est tellement bas qu'il ne remplit pas sa fonction première soi-disant dissuasive.

Les coopérations européennes restent indispensables. Sans coopérations, le système va se fragiliser à l'extrême et entraîner l'Europe vers des risques sérieux de *black out*. Si chaque pays doit continuer à maîtriser ses choix énergétiques il doit exister des exigences communes qui garantissent la compatibilité des choix. Ce rôle pourrait être dévolu à une agence européenne de l'Énergie qui s'appuierait sur des considérations économiques et industrielles, sociales et environnementales, qui travaillerait sur les normes de sécurité pour les industries et les salariés.

L'idée sous-tendue n'est pas d'imposer de manière hégémonique un modèle à tous les pays, mais bien de réfléchir ensemble aux grands sujets sur lesquels il est nécessaire d'avancer : diminution des gaz à effet de serre, efficacité énergétique, éradication de la précarité énergétique au travers d'un droit à l'énergie, développement de filières industrielles énergétiques au service de la réindustrialisation. La recherche est à la croisée de toutes ces questions, sur lesquelles les Européens pourraient collaborer bien plus efficacement qu'aujourd'hui, à condition bien sûr d'avoir de réelles coopérations scientifiques, un travail partagé, qui ne soit pas asservi aux brevets et aux normes qui donnent l'avance à l'industrie du pays qui a réussi à

imposer la sienne. Entamer ces collaborations en identifiant les grands sujets prioritaires à traiter, tel le stockage massif de l'électricité, le captage et stockage de CO<sub>2</sub>, les *process* permettant de minimiser l'usage des métaux, les nouveaux matériaux pour l'efficacité énergétique, le nucléaire de 4<sup>e</sup> génération, sont autant d'exemples du chemin à parcourir ensemble.

Plutôt que de s'échiner à développer les réseaux pour les marchés, une politique énergétique européenne aurait à cœur d'étudier les interconnexions nécessaires, en fonction des consommations, des foisonnements des énergies, afin d'améliorer l'optimum sur la plaque continentale avec des connexions régulées et non laissées à la seule main du marché.

Définir des socles communs de pôle public, c'est-à-dire des missions de service public telles le droit à l'énergie, la recherche, le développement de l'énergie décarbonée, l'efficacité énergétique, et non pas l'incitation à privatiser des outils essentiels de régulation du système électrique comme les barrages hydrauliques.

C'est au travers d'un véritable projet collectif partagé que l'on pourrait construire l'Europe sur d'autres bases, non plus celle du marché et de la concurrence mais celle de la solidarité et des services publics.

**Fabien Roussel est Secrétaire national du Parti communiste français et député du Nord.**